



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Savart

LE MAGAZINE

DU CEN CHAMPAGNE-ARDENNE

www.cen-champagne-ardenne.org
NUMÉRO 113 - 114 - DÉCEMBRE 2025



AU SOMMAIRE

Le socle commun des Conservatoires du Grand Est validé par l'agrément État-Région • Les Tourbières des sources de la Bar, terrain de recherche scientifique... et d'inspiration • Faune et flore s'exploront au camp de Mailly • Coopération interservices dans les Ardennes

Info À LA UNE



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne
© Adobe Stock

Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire
d'espaces naturels
Alsace
© E. Gaillard

Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine
© CEN Lorraine

Le socle commun

des Conservatoires du Grand Est validé par l'agrément État-Région

Comme le stipule le Code de l'environnement, les Conservatoires d'espaces naturels peuvent bénéficier d'un agrément État-Région, à la fois gage de reconnaissance et appui pour mener à bien leurs missions. Préalable au renouvellement de cet agrément, les Conservatoires d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne ont élaboré un plan stratégique décennal commun. Leurs orientations et objectifs partagés y sont rassemblés autour des cinq piliers d'intervention des

Conservatoires : Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser et Accompagner.

En avril 2025, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a émis un avis favorable sur ce plan, assorti de félicitations. Un signal fort pour les Conservatoires et leurs plus de 16 000 ha gérés à travers tout le Grand Est, riches en espèces et habitats patrimoniaux. Après délibération de l'Assemblée régionale en juin, l'arrêté conjoint du président de Région et du préfet de Région a été pris le 1^{er} octobre.

La démarche collaborative dans laquelle se sont engagés les Conservatoires du Grand Est pour écrire ce projet mutualisé va désormais pouvoir pleinement se déployer jusqu'en 2034.

Parmi les nouveautés réglementaires, un Conseil scientifique commun succède aux conseils scientifiques autrefois propres à chaque Conservatoire, et en regroupe les anciens membres.

RNR du Savart de la Folie : décollage en 2026 !

L'ancien terrain de manœuvre de la Folie à l'Épine est l'un des derniers savarts de Champagne crayeuse (hors camps militaires). En 2025, le règlement de la future réserve naturelle a été formalisé : entretien par fauche et pâturage, interdiction des véhicules motorisés, accessibilité pour les piétons sur itinéraires balisés... Les commémorations liées au monument aux morts seront autorisées, tout comme le Rallye de la Folie, qui rassemble chaque année 600 élèves autour du devoir de mémoire. Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a émis un avis positif et la consultation du public fait ressortir une forte adhésion au projet. Seules restent quelques formalités administratives, avant une création début 2026. Au programme pour le Conservatoire gestionnaire : rédaction du plan de gestion et actions de sensibilisation. Pour l'inauguration, rendez-vous à l'automne prochain !



© P. Bourguignon

Nouveaux SITES

1 Étang de Rosainru

15 ha Rimogne

- Étang, boisements humides abritant l'Osmonde royale, une fougère protégée, et prairies de fauche

Dans le cadre de l'Appel à projets Trame verte et bleue porté par le Parc naturel régional des Ardennes jusqu'à la fin de l'année et dont le Conservatoire est partenaire, une Obligation réelle environnementale de 99 ans a été conclue en mai dernier avec la commune de Rimogne. Cet ancien site d'extraction d'ardoise verra son plan de gestion rédigé en 2026, avec poursuite des inventaires habitats-faune-flore. Une opération financée par l'Europe via le FEDER et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

2 Prairies de Censes Maubert

12 ha Rocroi

- Prairies humides acides comprenant plusieurs mares, avec un fort intérêt floristique et faunistique

Cette acquisition réalisée en juillet porte sur un réservoir de biodiversité avec objectif de préservation selon le Schéma régional de cohérence écologique. La parcelle est située à seulement 1 km du site Conservatoire des Prairies et remparts de Rocroi et voisine d'un site géré par la DREAL Grand Est dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de l'A304. Les prospections qui débuteront en 2026 pourraient potentiellement révéler des prairies à molinie, la Vipère péliaude, ou encore le Damier de la Succise. Fauche et pâturage sont projetés avec un agriculteur local. Un grand merci aux financeurs, l'Etat à travers le Fonds Vert et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



3 Berges de la Vallée de la Marne

1 ha Vézigneul-sur-Marne

2,5 ha Sarry

- Forêts alluviales des berges de la Marne participant à la limitation des crues, au soutien d'étiage, à l'épuration des eaux, et au maintien de la biodiversité

Pour préserver la fonctionnalité de la rivière là où elle est encore très mobile, le Conservatoire d'espaces naturels s'investit dans une démarche foncière sur les berges de la Marne. Deux acquisitions, financées par l'Etat à travers le Fonds Vert et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, viennent renforcer le réseau de sites existant en élargissant ceux de l'Anse du Radouaye et des Prairies, noues et boisements du Clos et du Grand Accru.



© P. Bourguignon



4 Marais du Gaviot

3,68 ha Bragelogne-Beauvoir

- Rare zone humide de la Côte des Bar, avec mares favorables au Pélodyte ponctué et rivière salmonicole

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, la commune de Bragelogne-Beauvoir a procédé entre 2020 et 2024 à la restauration de ce petit marais avec l'appui du Syndicat départemental des eaux de l'Aube. Pour rétablir continuité écologique et dynamique naturelle, le seuil qui formait jusqu'ici le plan d'eau a été effacé et la rivière a retrouvé son lit d'origine. Grâce à la convention signée cet été, démarre une gestion respectueuse de ce nouveau marais. La première année sera consacrée à l'identification des enjeux et à la sensibilisation du public.

Actu DES SITES



Préserver une pelouse : 30 ans d'engagement à Baroville

La Pelouse du Moulin à vent compte parmi les plus belles pelouses résiduelles du Barsuraubois. Il s'y épanouit un tiers des espèces d'orchidées de Champagne-Ardenne, dont l'Ophrys mouche et la Gymnadénie odorante. Alouette lulu et Bruant jaune pour les oiseaux, Éphippigère des vignes et Ascalaphe soufré pour les insectes, Lézard vert... les exemples ne manquent pas pour illustrer la diversité d'espèces typiques des milieux ouverts thermophiles présentes sur la douzaine d'hectares. Désireuse de sauvegarder ce patrimoine, la commune de Baroville a missionné de longue date le Conservatoire pour entretenir le site. 2026 marquera le trentenaire de cette gestion ! Parmi les nombreuses actions, on citera la restauration de 2,79 ha par abattage de pins entre 2018-2020, et la mise en place d'un pâturage ovin avec un financement par contrat Natura 2000. Et l'histoire continue !

Les Tourbières des sources de la Bar, terrain de recherche scientifique... et d'inspiration

En 2025, les Tourbières des sources de la Bar ont été au centre de nombreux projets. Avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, le projet POLAR a donné lieu à des carottages de tourbe avec analyses sédimentaire, palynologique et datation pour reconstituer les paléopaysages. Le projet HELEADE (thèse sur l'hydrologie du marais) a débuté avec un survol lidar*. Avec Champagne-Ardenne Nature Environnement et l'Université populaire d'écologie de la Marne, une visite thématique a mis en lumière le Castor d'Europe. Enfin, l'École supérieure d'art et de design de Reims, via son programme EKES, a immergé ses étudiants pour une double résidence avec création d'œuvres photographiques et de land art.

*Télédétection par laser



Les pelouses sèches de Poissons prises en main par les caprins

Apprécier pour sa laine, la chèvre Angora voit son pelage embellir par la consommation de végétations ligneuses. En 2025, un troupeau a pris ses quartiers d'été sur les Lacets de Mélaire et reviendra dans les années à venir avec pour menu de nombreux rejets de robiniers faux-accacias. En 1950, cette colline dominant Poissons (52) était encore largement couverte de pelouses, mais plantations et embuissonnement l'ont refermée. Dans le cadre d'une convention avec la commune et l'ONF, le Conservatoire de Champagne-Ardenne avait participé à la coupe de 1,6 ha de robiniers en 2017. Le broyage d'entretien s'étant montré insuffisant, les chèvres, particulièrement adaptées, étaient attendues avec impatience. Une partie du site a été équipée de clôtures fixes anti-loup. L'éleveuse locale s'est vue dotée de clôtures mobiles, avec un financement par la Région Grand Est via un contrat Natura 2000.



Études SCIENTIFIQUES

© E. Sansault

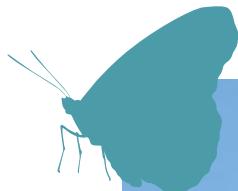
Une création de mare couronnée de succès avec le Triton crêté

Lors d'un inventaire de mare en Haute-Marne, la découverte du Triton crêté sur un site Conservatoire sur la commune de Vaillant a créé la surprise en 2025. La mare où l'espèce a été identifiée avait été creusée quatre ans plus tôt dans le cadre des mesures compensatoires liées au projet degazoduc du Val de Saône de GRTgaz. Si la vocation principale était bien de favoriser l'accueil de populations d'amphibiens, le Triton crêté, jusqu'alors inconnu sur ce secteur du Plateau de Langres, était inattendu. Il serait désormais intéressant de rechercher aux alentours la ou les populations « source ».



Entre manœuvres et tirs, faune et flore s'exploront au camp de Mailly

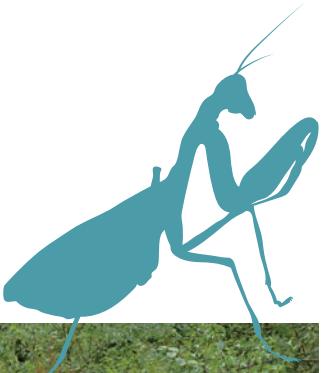
Le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied se montre très volontaire pour améliorer les connaissances naturalistes du camp de Mailly. De mars à août 2025, deux stagiaires en Master Gestion de la biodiversité ont investi ses 14 000 ha pour conduire des inventaires d'espèces sur les milieux les plus remarquables et une analyse des interactions avec l'activité militaire. Annaëlle a observé un cortège typique d'oiseaux du savart, notamment le Tarier des prés. L'avifaune semble s'accommoder des bruits des champs de tir.



Le cortège de papillons de jour s'avère très complet, avec une cinquantaine d'espèces, un nombre particulièrement élevé pour la Champagne-Ardenne. Sur les zones soumises à une importante circulation motorisée, Arthur a identifié un beau cortège de plantes pionnières, dont le Lin de Léon, protégé en Champagne-Ardenne. Ces études permettront de poursuivre l'amélioration de la gestion écologique du camp et se traduiront par un support de sensibilisation à destination du régiment.



Actus des RÉSERVES NATURELLES



Sur la piste de la Mante

pour ouvrir une nouvelle décennie à Villemoron

Le 4 octobre, la Réserve Naturelle Régionale des Pelouses et bois de Villemoron a fêté un double événement : un nouveau sentier et un anniversaire. 10 ans ! Et plus de 20 ans d'ancrage pour le Conservatoire gestionnaire. Consacrée au néolithique, la boucle « Sur la piste des 1^{ers} paysans » conduisait déjà le promeneur jusqu'à l'éperon barré, vestige d'un habitat fortifié. Le Sentier de la Mante religieuse propose désormais 1h 30 de balade familiale sur les insectes des milieux thermophiles. Après l'inauguration officielle, 35 personnes ont bénéficié d'une visite commentée sur le nouveau sentier. La météo instable a contraint à l'annulation des animations prévues l'après-midi. Les partenaires ont été remerciés pour leur soutien à la mise en valeur de la Réserve naturelle.



Du pâtis à la tuilerie, deux sentiers pour découvrir la RNN des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger

Depuis avril, deux nouveaux parcours traversent la Réserve Naturelle Nationale des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger. Direction les Pâtis du Mesnil sur la thématique des mares et de la pierre de meulière, avec décryptage du paysage de la Champagne crayeuse.... Puis, le Bois des Mavettes pour s'instruire sur la forêt et l'extraction d'argile ! Ces sentiers ont été financés grâce au Fonds Vert, aux maisons de champagne Salon et Bollinger, à l'appel à projets Côte des Blancs de la maison de champagne Perrier-Jouët avec la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - patrimoine mondial et le Comité champagne. Quelques jours avant leur inauguration, des soldats du 501e Régiment de chars de combat et des agents communaux ont procédé à l'entretien des bornes et panneaux réglementaires existants. Un mobilier comme neuf pour accompagner de bout en bout les visiteurs !

Focus NOUVELLES ESPÈCES



La Rémy penduline

Aperçu pour la première fois au printemps dernier sur les Tourbières des sources de la Bar lors de sa migration prénuptiale, ce petit passereau est un migrateur rare en Champagne-Ardenne.



Le Labbe parasite

Nommé ainsi car il vole leurs proies aux autres oiseaux, il hiverne dans les mers australes. Migrateur surtout côtier très rarement observé en Champagne-Ardenne, il a été photographié survolant le bassin sud de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de La Horre le 9 juillet 2025. Cette rencontre exceptionnelle porte à 248 le nombre d'espèces recensées sur le site, un nombre considérable pour une si petite superficie.



Le Buplevre du Mont Baldo

Cette plante d'à peine 10 cm de haut principalement méditerranéenne, investit les sols très secs et dénudés. Classée en danger critique d'extinction en Champagne-Ardenne, elle n'était jusqu'alors connue que sur quatre stations en Grand Est, dont deux sur des sites gérés par le Conservatoire. Un pied aux fleurs desséchées a été découvert en juillet dernier lors d'un inventaire floristique sur les Pelouses du Rebord du plateau de Langres de Cohons à Chalindrey. Une prospection est programmée en juin prochain pour connaître l'étendue de l'implantation, cette fois en pleine période de floraison !



Actus des PROGRAMMES

LIFE Connexions :

les pelouses se restaurent sur le Mont d'Haurs

La coupe d'arbres peut paraître contradictoire avec la protection de l'environnement. Elle est pourtant nécessaire lorsqu'il s'agit de préserver les pelouses sèches : ombrage et enrichissement du sol par décomposition de branches et de feuilles. Cet été, dans le cadre du programme LIFE Connexions, 3,9 ha de boisements ont été abattus sur la RNN de la Pointe de Givet, là où la cartographie ancienne attestait la présence de pelouses.



PRA Papillons de jour : des professionnels se forment

Dans le cadre du Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour, une formation a été dispensée par le Conservatoire en juillet dernier. Le public : une douzaine d'agents de l'OFB de la Marne et de l'Aube, de la DDT de l'Aube et de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, amenés à aborder la thématique dans le cadre de leurs missions. La journée a mêlé apports théoriques et pratique avec captures au filet et identifications sur le Domaine de Coolus et le Savart de la Folie. Parmi les rencontres marquantes, des pontes d'Azuré de la croisette sur de la Gentiane croisette. L'occasion d'aborder les enjeux sur les milieux et les plantes-hôtes des papillons menacés. Animé par les Conservatoires du Grand Est, le PRA est financé par l'Europe via le FEDER et la DREAL Grand Est.

En perspective : le renforcement de la trame de pelouses du Grand Est. Sur l'une des zones, d'accès complexe, l'intervention a dû être intégralement manuelle. Elle a permis l'agrandissement d'un secteur de pelouses particulièrement remarquables, abritant notamment l'Armoise blanche et l'Orchis singe. L'espoir est grand que les stations de ces espèces patrimoniales s'étendent sur les parties rouvertes.



LIFE Biodiv'Est :

la RNN de la Horre premier site pilote

La maîtrise foncière est un volet fondamental pour protéger durablement la biodiversité. Parmi les multiples actions menées dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Est, des expérimentations sont coordonnées sur le sujet par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Le 28 mai 2025, la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre est ainsi devenue site pilote.

Sa diversité de milieux et d'enjeux en fait un terrain parfait pour tester divers dispositifs. Acquisitions, conventionnements, maîtrises d'usage, sont pour l'heure à l'étude avec de nombreux partenaires, comme la SAFER et les collectivités locales. Objectif : bâtir une méthode transférable à d'autres sites du Grand Est pour une gestion écologique cohérente et durable.

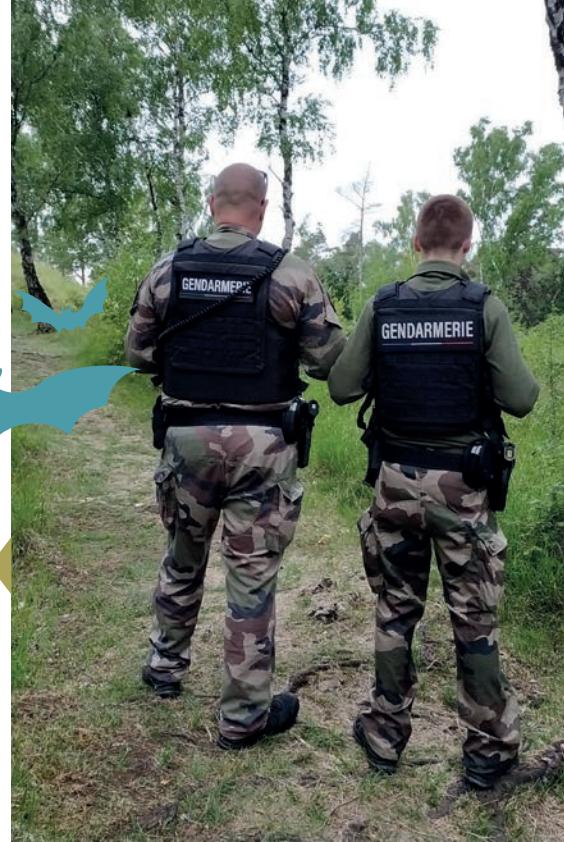


Accompagnement TERRITORIAL



Coopération interservices dans les Ardennes

Ces derniers mois, deux tournées ont permis à la gendarmerie de Givet d'effectuer un repérage des différentes entrées de la RNN de la Pointe de Givet, et trois opérations par piège photographique avec l'ONF ont contrôlé l'entrée d'une cavité à chauves-souris interdite d'accès. Une rencontre avec les agents de l'ONF, l'OFB, le groupement de gendarmerie des Ardennes et la substitut du Procureur de la République, suivie d'une visite de terrain sur le site Conservatoire du Pré du garde à Revin, a offert l'occasion d'échanger sur les enjeux biodiversité. Le but : renforcer collectivement la surveillance et fluidifier les démarches.



Un deuxième ENS dans l'Aube

En mai, le Savart du Bas de Vau est officiellement devenu Espace naturel sensible. Géré par le Conservatoire depuis 2013 en partenariat avec la commune de Sainte-Maure, principale propriétaire, ce site de 20 ha abrite de nombreuses orchidées et une population d'Engoulement d'Europe remarquable pour la région. Sa préservation repose sur la mobilisation d'acteurs locaux et des financements de RTE (Réseau de transport d'électricité) et de deux exploitants éoliens. La labellisation, vecteur de moyens supplémentaires de la part du Département de l'Aube complétés par l'Europe via le FEDER, préfigure des actions plus ambitieuses qui seront formalisées dans le nouveau plan de gestion 2026 : pâturage, export du broyat, renforcement du suivi scientifique et de la démarche de sensibilisation... La labellisation d'autres sites est à l'étude.

Agroécologie pour la trame verte des prairies en vallée de la Bar Amont

De 2023 à 2025, la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise s'est attachée à restaurer activement la Trame verte et bleue sur son territoire dans le cadre d'un Appel à projets de la Région Grand Est. Le Conservatoire est intervenu durant deux années pour proposer un accompagnement agroécologique à des éleveurs volontaires de la vallée de la Bar Amont dans l'optique de préserver la trame prairiale. Les éleveurs ayant répondu à l'appel ont bénéficié d'un diagnostic de leur prairie et de conseils. Des clés leur ont été fournies pour mieux connaître la flore de leur prairie, interpréter ce qu'elle traduit et envisager des ajustements de leurs pratiques de gestion. Un moyen d'ouvrir la discussion sur une conciliation entre optimisation de la gestion de l'herbe et enjeux écologiques.



- 4 agriculteurs accompagnés
- Pâturages équins et bovins
- 70 ha de prairies concernés



Sensibilisation ET PARTENARIATS

En Haute-Marne, la plus importante ORE de France

Le 20 mai dernier, à Colmier-le-Bas, les 26 communes du Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA) ont signé avec le WWF, le Parc national de forêts, l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne une Obligation réelle environnementale portant sur 7 611 ha de forêts communales. Cet engagement fort d'une durée de 99 ans entérine l'investissement croissant du SIGFRA en faveur de la biodiversité forestière. Une belle reconnaissance du travail mené par le Conservatoire sur ce territoire... qui marque le début d'une nouvelle longue série d'actions !



Le bassin de la Marne s'embarque pour un nouveau Contrat de territoire

Le 4 septembre dernier, le Syndicat mixte du bassin de la Marne et ses affluents(SMBMA) a signé avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie un Contrat de territoire pour la période 2025-2030. Des moyens financiers seront ainsi mobilisés pour la préservation de la ressource en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Cosignataire avec la Fédération de pêche de Haute-Marne, le Conservatoire apportera son expertise scientifique et technique à travers des conseils en gestion écologique. Il contribuera aussi aux démarches foncières pour protéger et restaurer les zones humides.



© PN for

- 6 % de surface en îlots de sénescence, soit 473 ha
- 5 arbres-habitats vivants/ha conservés minimum
- 7 pelouses et 43 marais préservés

Une convention en Marne moyenne

Le 19 mars 2025, dans les locaux de l'Agence de l'eau Seine-Normandie à Châlons-en-Champagne, a eu lieu la signature d'une convention de partenariat avec le Syndicat mixte du Bassin de la Marne moyenne et ses affluents. Elle ouvre la voie à de multiples actions en faveur de la biodiversité qui seront menées de concert avec le Conservatoire sur ce territoire.



© L. Malotet - S3M

Les jeunes recrues répondent à l'appel du savart

Le 9 juillet, 32 jeunes du 1^{er} Régiment du service militaire volontaire ont participé à une journée de chantier nature sur le savart de la Folie. La matinée a été consacrée au ramassage de déchets : restes de barbelés et gravats de l'ancien terrain militaire, pneus... L'après-midi, la mobilisation a porté sur la lutte contre une exotique envahissante, le Sainfoin d'Espagne. Son arrachage contient l'espèce pour éviter qu'elle se propage sur le reste du site. Des interventions répétées devraient à terme diminuer sa population, ce qui serait utile si un entretien par pâturage venait à être envisagé sur cette zone, la plante étant toxique.



Ils font les Conservatoires BÉNÉVOLES & SALARIÉS



Du nouveau dans l'équipe, bienvenue à...

Manon Arenz

Assistante de direction

Pierre Frénois

Alternant projet plans de gestion forêt d'Orient

Maëlle Ladislas

Chargée de projets faune Haute-Marne / Conservatrice de la RNR Villemoron

Aintzane Marboeuf

Chargée de mission foncier

Arthur Passard

Chargé de projets flore

Angèle Thomas

Chargée de projet LIFE Connexions

Sandra Urbaniaik

Chargée de mission territoriale sud-ouest Marne

Céline Vincent

Alternante Chargée de communication digitale

Margaux Voyer

Chargée de missions territoriale sud-est Haute-Marne

Les nouveaux conservatrices et conservateurs bénévoles

Eric Carel ↗ Pelouses, éboulis et falaises de la Côte Mallet, de la Côte Digne et de Montavassé à Essoyes (10)

Philippe Igier ↗ RNN des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger (51)

Jean Seris ↗ Taille de la Motte à Signy-le-Petit (08)

Pierre de Taisne ↗ Pelouse de Champ Cognier aux Riceys (10)

Mélodie de Triez ↗ Pré du Garde à Revin (08)

Merci Fabienne !

Le 30 juin dernier, le CEN Champagne-Ardenne a rendu hommage à Fabienne Morot, partie en retraite après 26 ans au sein de l'association. Assurant le suivi administratif et le secrétariat général, elle a accompagné la croissance du Conservatoire, désormais fort de 40 salariés.

Conseil d'administration

Bureau

Président + Délégation territoriale

Ardennes : **Frédéric Pierrot**

Vice-présidente + Délégation territoriale

Marne : **Catherine Vialle-Devos**

Trésorier : **Bruno Fauvel**

Trésorier adjoint + Délégation territoriale

Haute-Marne : **Jean-Bernard Popelard**

Secrétaire : **Jean-Marie Sogny**

Secrétaire adjoint : **Roger Gony**

Des délégations territoriales ont été mises en place afin de représenter le Président dans chaque département. Roger Gony a également été nommé président d'honneur, après 30 ans

à la présidence du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Administratrices- Administrateurs

Martine Coutier

Corinne de La Personne (démission en octobre)

Bruno Duron

Arnaud Martin

Guy Venault

Invité permanent Jacques Fraiche

Représentantes et représentants de la Région Grand Est / Collège institutionnels et collectivités

Pascale Gaillot

Jacky Desbrosse



3 questions à...

Frédéric Pierrot

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Être président, pour vous ?

C'est avant tout assurer le lien entre l'équipe salariée et les bénévoles. C'est également valider les décisions prises collectivement et en garantir la mise en œuvre, tout en veillant à ce que la politique environnementale de l'association reste cohérente et ambitieuse. Enfin, c'est représenter le Conservatoire auprès de nos partenaires institutionnels et locaux.

Un projet qui vous tient à cœur ?

Je souhaite renforcer le bénévolat. Ma devise : 1 conservateur bénévole pour chaque site naturel. J'aimerais aussi développer nos actions de renaturation pour redonner vie aux milieux dégradés.

Un souhait pour 2026 ?

Augmenter le nombre d'adhérents et de bénévoles pour renforcer notre présence dans les quatre départements. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir pour la nature.

AG et AGE 2025 : promenade aux pâtis et statuts actualisés

Le 26 avril dernier, plus de 70 personnes étaient rassemblées sur la RNN des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger pour fouler en avant-première ses nouveaux sentiers* avec une animation sur les oiseaux, puis assister à l'Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Le 30 juin, une seconde AG, cette fois extraordinaire, s'est déroulée au siège de l'association à Rosières-près-Troyes pour une mise à jour des statuts.

*Voir page 6

Pour l'Assemblée générale 2026, rendez-vous samedi 11 avril à Baroville (10) !

Et dans LE RÉSEAU

De salons en foires...

Les 25 et 26 février 2025, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a participé au Salon de l'Agriculture à Paris. L'occasion de mettre en avant des pratiques agroécologiques et de rencontrer de nombreux partenaires.

Les 29 et 30 août, c'est au Carrefour des collectivités de la Foire de Châlons-en-Champagne que le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne était présent. Un autre temps fort riche en rencontres pour présenter les actions et projets d'accueil du public sur les sites naturels, mais aussi amorcer de nouvelles collaborations !

La Fédération était aussi présente au Salon des maires les 25 et 26 février 2025. Philippe Pinon-Guérin, directeur du Conservatoire, est intervenu sur le stand IDEX pour présenter les actions menées dans le cadre du partenariat national.



© L. Baudu - FCEN

Objectif : s'appuyer sur l'expertise du réseau pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une gestion adaptée de leurs espaces verts.



CEN Champagne-Ardenne
9 rue Gustave Eiffel · 10430 ROSIÈRES-PRES-TROYES
03 25 80 50 50 · secretariat@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org

Savart est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Directeur de la publication : Frédéric Pierrot

Coordination : Emmanuelle Savart

Rédaction : Alice Despinoy (Natura rédaction)

Conception graphique : Johana Larrousse

Crédits photos :

Couverture : Triton crêté © Yannick Gouguenheim
P.2 à 12 : © CEN Champagne-Ardenne sauf mention contraire
Merci aux photographes !

Impression : Imprimerie Félix à 1 000 exemplaires
ISSN 1150-7705

Partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont : Union Européenne / DREAL Grand Est /

Région Grand Est / Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Méditerranée-Corse / Parc national de forêts / Conseils départementaux de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne, de nombreuses communes et interco.

Magazine réalisé grâce au soutien de :



Financé par
l'Union européenne



Le Conservatoire est membre de :



Suivez-nous sur



Bretagne Vivante devient Conservatoire d'espaces naturels de Bretagne

Le 27 avril dernier, Bretagne Vivante-SEPNB a voté à une large majorité son retour au sein du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, après vingt ans d'absence. Cette décision historique, résultat de deux ans de travail avec la Fédération, renforce le maillage territorial aux côtés des récents Conservatoires de Guyane, d'Île-de-France et de Guadeloupe. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collègues bretons !



© Bretagne Vivante



Suivez-nous

sur Insta !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne est maintenant sur Instagram.

→ Toutes nos actus en images sont à retrouver sur :
[@cenchampagneardenne](https://www.instagram.com/cenchampagneardenne/)